

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 9 DÉCEMBRE 2024**

Séance extraordinaire tenue le 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024 à 18h30 à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Une (1) personne assiste à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, madame Julie Régis, conseillère et monsieur Daniel Duchemin, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Martin Chaput est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Madame Marylène Ménard, conseillère, n'est pas présente et son absence est motivée.

Monsieur Clément Pratte, conseiller, est arrivé en cours de séance à 18h59.

Un avis de convocation a été signifié par courriel à chacun des membres du conseil municipal le 27 novembre 2024 entre 11h et 12h attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue le 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024 à 18h30 et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2025
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025  
2024-12-161**

Il est proposé par madame Julie Régis, appuyé par monsieur Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité :

- que le budget équilibré de 10 416 170 \$ pour l'année 2025 soit adopté tel que détaillé ci-dessous :

<b>REVENUS</b>	
Taxes générales	4 644 245 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	361 220 \$
Taxes de secteur	122 505 \$
Taxe d'aqueduc	735 060 \$
Taxe d'ordures	683 340 \$
Taxe des matières organiques	377 910 \$
Taxe de récupération	156 410 \$
Taxe vidange des installations septiques	417 715 \$
Taxe administration générale régie intermunicipale	78 465 \$
Centres d'urgences 9-1-1	33 500 \$
Compensation de taxes	109 750 \$
Autres revenus de sources locales	1 036 890 \$

Transferts	1 155 755 \$
Affectations	503 405 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 416 170 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 589 835 \$
Sécurité publique	1 173 535 \$
Transport routier	1 907 855 \$
Hygiène du milieu	2 371 805 \$
Santé et bien-être	26 125 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	357 420 \$
Loisirs et culture	1 565 785 \$
Frais de financement (intérêts)	484 090 \$
Frais de financement (capital)	939 720 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>10 416 170 \$</b>

- que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à verser les subventions aux organismes sans but lucratif, tel que les sommes prévues au poste budgétaire 02-110-00-970 du budget pour l'année 2025 adopté par le conseil municipal, aux organismes ayant préalablement adressé une demande à la Municipalité ou se retrouvant dans la liste de subventions approuvée par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027  
2024-12-162**

**Immobilisations 2025**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 694 125,00 \$ sont prévus pour 2025.

Ces projets sont :

Achat et installation de purges (3)	4 100 \$
Aménagement de la vitrine - salle paroissiale	2 500 \$
Aménagement d'une sortie d'urgence - hôtel de ville	25 500 \$
Appareils respiratoires (12) - service incendie	187 000 \$
Balai de rue avec vide puisard	387 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	6 000 \$
Entretien des régulateurs de pression	12 000 \$
Équipement à neige pour chargeuse	67 250 \$
Équipements pour événements culturels et camp de jour	6 150 \$
Équipements pour le service des travaux publics	26 550 \$
Équipements pour le service incendie	9 900 \$
Habillement pompiers (bunkers et bottes)	22 650 \$
Immobilisations dans les parcs	10 150 \$
Installation de compteurs d'eau municipaux (4) et remplacement entrée d'eau (2)	55 675 \$
Mobiliers de bureau et matériels informatiques	7 500 \$

Pancarte d'identification des commerçants - Parc industriel	6 000 \$
Puisards Gelinite (5)	15 000 \$
Rayonnages pour les dômes - garage entretien, parcs et espaces verts	5 750 \$
Réaménagement de l'espace bureau à la réception - hôtel de ville	7 200 \$
Réaménagement des équipements des véhicules incendie	3 000 \$
Rechargement du rang Saint-Pierre et de la côte XM-Capri	20 000 \$
Recherche en eau	25 000 \$
Réfection de traverses de rues	20 000 \$
Réfection des infrastructures rang Saint-Louis (S)	2 000 000 \$
Remplacement de 40 projecteurs - terrain de balle #1 – CJG	46 200 \$
Remplacement de 22 projecteurs - terrain de balle #2 – CJG	25 500 \$
Remplacement de 29 projecteurs - terrains de soccer – CML	33 500 \$
Remplacement de 6 projecteurs - patinoire et dek hockey – CML	7 000 \$
Remplacement de 8 projecteurs - terrains de tennis – CML	9 250 \$
Remplacement de clôtures et barrière - Puits (2)	35 800 \$
Remplacement de ponceau route Landry	330 000 \$
Remplacement du plancher – PSC	6 500 \$
Réparation de pavage	32 000 \$
Réparations majeures sur véhicules et machineries - service des travaux publics	41 000 \$
Repeindre la surface de jeu et ajout d'une haie - terrains de shuffleboard – CML	5 500 \$
Revêtement en acrylique - terrains de tennis - CML	40 500 \$
Sabler et peindre châssis de camion dix-roues avec convoyeur et pneus	41 000 \$
Site internet	25 000 \$
Véhicule service des travaux publics	83 500 \$

### **Immobilisations 2026**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 154 900,00 \$ sont prévus pour 2026.

Ces projets sont :

Achat et installation de purges (3)	10 000 \$
Ajout d'un terrain de volleyball – CML	8 700 \$
Bouclage réseau d'aqueduc (rang Saint-Louis et Lac Bélisle)	450 000 \$
Changement de conduites en ciment-amiante	700 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Émondage rang Saint-Flavien	12 000 \$
Équipements pour le service incendie	8 000 \$
Excavatrice	250 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Logiciel mécanique	55 000 \$
Machine pour balancer les pneus	7 200 \$
Parc à chiens	40 000 \$
Pavage	1 000 000 \$
Projet numérisation de dossiers de propriétés	15 000 \$
Puisards Gelinite	20 000 \$
Réfection de pavage rue de l'Église	365 000 \$
Remplacement de la toiture - hôtel de ville	13 500 \$
Rénovation du revêtement extérieur du bâtiment pour le tennis – CML	23 500 \$
Sabler et peindre boîte de camion et châssis de camion dix-roues	30 000 \$

Véhicule service d'entretien, parcs et espaces verts 80 000 \$

### **Immobilisations 2027**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 5 060 000,00 \$ sont prévus pour 2027.

Ces projets sont :

Agrandissement du centre municipal des loisirs (S)	900 000 \$
Aménagement des dômes	100 000 \$
Changement de conduites en ciment-amiante	700 000 \$
Compteurs d'eau Parc-Industriel et grand consommateur	35 000 \$
Dix-roues avec équipement à neige	450 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Équipements pour le service incendie	8 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Pavage	1 000 000 \$
Projet piste cyclable (S)	600 000 \$
Remplacement van aqueduc	175 000 \$
Surdimensionnement aqueduc (protection incendie)	450 000 \$
Terrain de soccer	500 000 \$
Véhicule service technique	75 000 \$

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens s'adressent au conseil municipal relativement à certains sujets et ils reçoivent des réponses à leurs questions.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE 2024-12-163**

Il est proposé par monsieur Daniel Duchemin, appuyé par madame Julie Régis et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19h17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et greffier-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ \_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_